

Melun

Session : Juin 2019

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Droit administratif des biens*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Quentin EPRON

Aucun document autorisé.

Les étudiants traiteront les trois thèmes suivants :

1. La propriété publique est-elle une condition nécessaire de l'appartenance d'un bien au domaine public ?
2. La sortie d'un bien du domaine public.
3. La notion d'ouvrage public.